



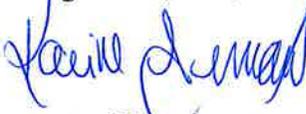
AVIS PUBLIC
Assemblée publique de consultation

Modification au règlement de zonage - Projet de règlement
(Secteur boulevard Taché Est)

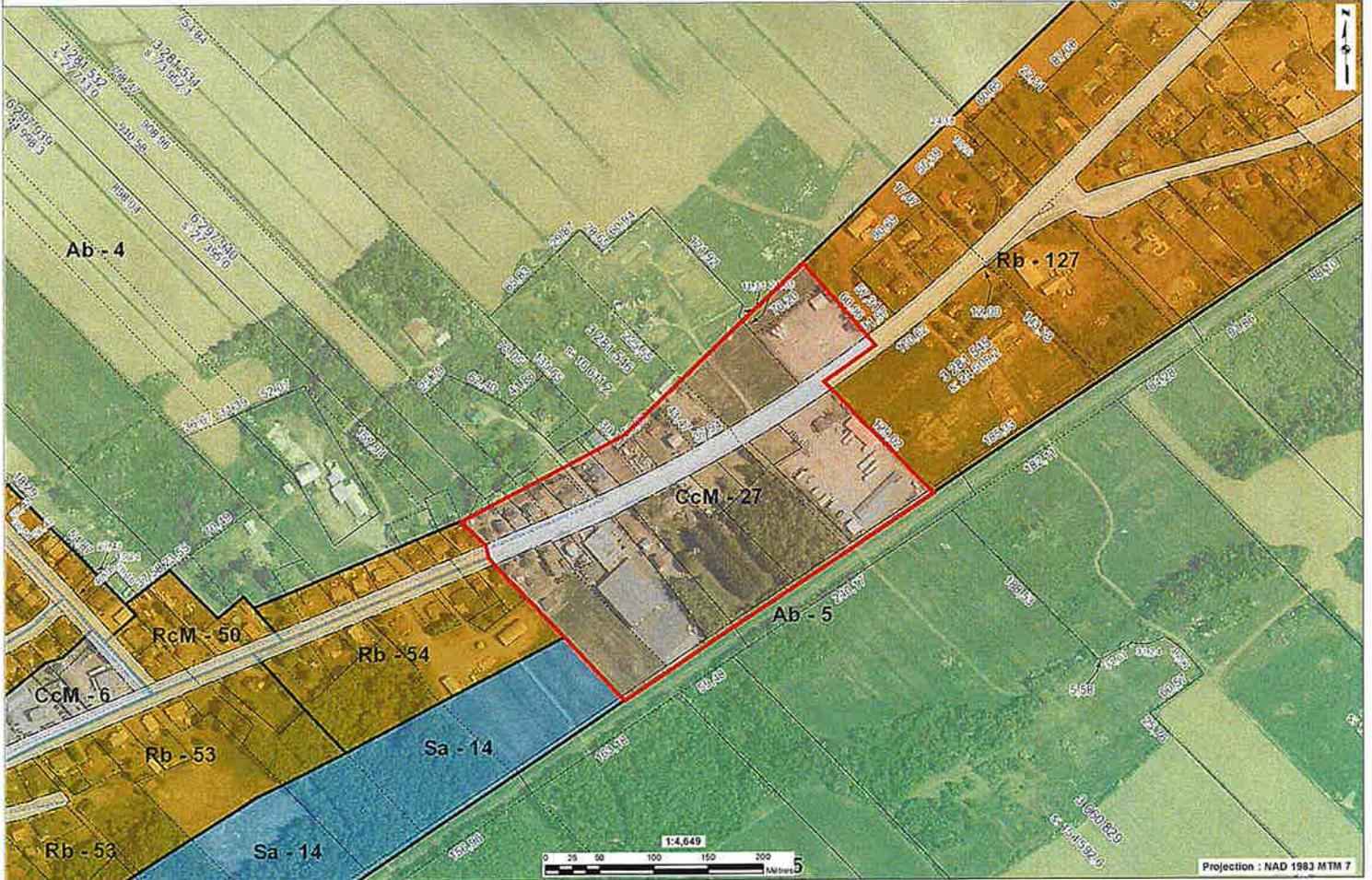
Aux personnes intéressées, AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée :

1. QUE le conseil municipal lors de la séance tenue le 29 avril 2024, a adopté un projet de règlement concernant une demande de modification au *Règlement de zonage numéro 1100* de la Ville de Montmagny.
2. Que ce projet de règlement est intitulé *Règlement n°1100-188 modifiant le règlement de zonage n°1100 afin d'ajouter l'usage habitation 9 logements et plus, et de préciser les normes d'implantation du bâtiment principal dans la zone CcM-27 (Secteur boulevard Taché Est)*.
3. Que ce règlement vise à densifier un terrain desservi dans la zone CcM-27.
4. Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu **le lundi 27 mai 2024**, à 19h30, à la salle du conseil, située au 143, rue Saint-Jean-Baptiste Est à Montmagny.
5. Qu'au cours de cette assemblée publique, le projet de règlement sera expliqué ainsi que les conséquences de son adoption et les personnes qui désirent s'exprimer seront alors entendues.
6. Que ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.
7. Que ce projet de règlements ainsi que les illustrations des zones visées sont disponibles pour consultation au bureau de la Ville, situé au 143, rue Saint-Jean-Baptiste Est à Montmagny.

Fait à Montmagny, ce dix-septième jour du mois de mai deux mille vingt-quatre.

La greffière,

Karine Simard, avocate

1100-188 - CcM-27



Les informations contenues dans le présent site Internet sont la propriété de ville Montmagny et sont destinées à l'usage exclusif de ses employé(e)s pour fins de consultation ou étude. Ville Montmagny ne se porte aucunement garante de quelque document, donnée ou information contenus sur le présent site Internet. De plus, en cas de divergence entre un texte officiel et le contenu de ce site, le texte officiel a préséance. Copie de tout texte officiel peut être obtenu, moyennant des frais raisonnables, auprès de la mairie de la ville de Montmagny. Données produites par : Ville Montmagny. Date de la dernière mise à jour : 2024-02-12



Le système d'information géographique est diffusé par **GOnet**
© Groupe de géomatique AZIMUT inc., 1998 - 2024. Tous droits réservés.

Imprimé le 2 mai 2024 à 10:27:36
Auteur: Charles Lessard



143, rue St-Jean-Baptiste Est
Montmagny, Québec G5V 1K4
Téléphone : 418 248-3361 Télécopieur : 418 248-0923
CE : info@ville.montmagny.qc.ca
www.ville.montmagny.qc.ca